

Abattre ses animaux autrement - le projet de caissons d'abattage de l'Abat'Mobile 34

Retours sur un projet en développement

VERSION 1 - Novembre 2025



Expérimentation du caisson d'abattage bovin sans abattage, 2024

• Quel était le besoin préalable au projet ? Quelles ont été les grandes phases de son développement ?

Le projet Abat'Mobile 34 est porté par l'association « Abattage à la Ferme Hérault » (AFH).

Créée en mars 2021, l'association compte une quarantaine d'adhérents dont une dizaine de membres actifs, dispersés sur l'ensemble du département de l'Hérault et les départements limitrophes.

Sur ce territoire, les utilisateurs potentiels du dispositif sont des éleveurs.euses multi-espèces (bovins ; porcins ; caprins ; ovins) et ils ont développé des systèmes d'élevage qui articulent agroécologie et agriculture paysanne.

La plupart de leurs fermes se composent de petits troupeaux élevés majoritairement en plein air, favorisant l'expression de leur comportement naturel et leur bien-être.

Ils.elles commercialisent leurs productions en circuits courts en vendant directement auprès de leurs consommateurs dans des boutiques de producteurs, sur les marchés ou encore à la ferme.

Le premier temps du projet Abat'Mobile 34 a permis de concevoir des outils fonctionnels, conformes à la réglementation européenne et viables économiquement pour les éleveurs. Le projet a également avancé sur les plans juridique et organisationnel, avec l'établissement des conventions qui encadrent le partenariat entre l'abattoir (Pézenas), l'AFH, l'éleveur-tâcheron (qui abat) et l'éleveur-utilisateur (qui accueille le caisson).

Par ailleurs, l'équipe du projet a défini un protocole d'étude du stress des animaux au moment de l'abattage.

Cette étude vise à montrer l'amélioration des conditions d'abattage des animaux à la ferme, au-delà de l'absence de transports des animaux vivants. Le protocole a été construit en collaboration avec :

- des chercheurs INRAe spécialisés dans le domaine du bien-être animal et de l'abattage des animaux d'élevage ;
- l'Association Vétérinaire Eleveurs du Millavois (AVEM) qui accompagne la plupart des éleveurs de l'association dans le suivi de leur troupeau. L'AVEM souhaite développer des compétences sur l'abattage mobile pour accompagner ultérieurement les éleveurs, notamment pour les inspections ante-mortem ;
- les éleveurs de l'association qui ont connaissance du comportement de leurs animaux.

Cette première phase du projet a également permis d'évaluer la viabilité économique du dispositif d'abattage mobile. L'UMR Innovation de Montpellier a réalisé une étude technico-économique visant à clarifier le surcoût pour les éleveurs de l'usage de caissons d'abattage pour leurs activités d'élevage.

Enfin, quatre années après le démarrage du projet, un premier outil a été fabriqué et est actuellement dans une phase de tests sur trois fermes différentes.



- **Qu'est ce qui a motivé l'implication individuelle ? Qu'est ce qui a contribué à la motivation du groupe ?**

Ce projet vise des objectifs éthiques par la diminution du stress des animaux avant l'abattage, socioéconomiques par la viabilité des activités d'élevage de types extensives, et sociétaux en donnant accès à une alimentation de qualité au plus grand nombre grâce aux nombreux débouchés commerciaux, dont les circuits courts, dans lesquels sont inscrits les éleveurs du groupe.

Les motivations individuelles du groupe sont liées à:

- la limitation du stress des animaux
- la qualité et la traçabilité de la production
- la valorisation des co-produits et déchets



Expérimentation du caisson d'abattage bovin sans abattage, 2024

Une équipe de l'UMR Innovation (INRAe Montpellier), dont 1 ETP en ingénierie de projet, accompagne l'association depuis 3 ans et a permis au projet d'avancer et de passer d'une phase d'étude à une phase opérationnelle.

Cette équipe assure la coordination des différents volets du projet tels que la conception des outils et des procédures, le fonctionnement (planning, conventions), l'évaluation économique et les demandes de financements, la définition du modèle de gouvernance et l'organisation du travail dans le collectif, le lien aux partenaires et aux prestataires, l'animation des groupes de travail dans lesquels se répartissent les éleveurs de l'association (un groupe par espèce + le conseil d'administration), le suivi et l'évaluation du dispositif, le développement du projet etc.

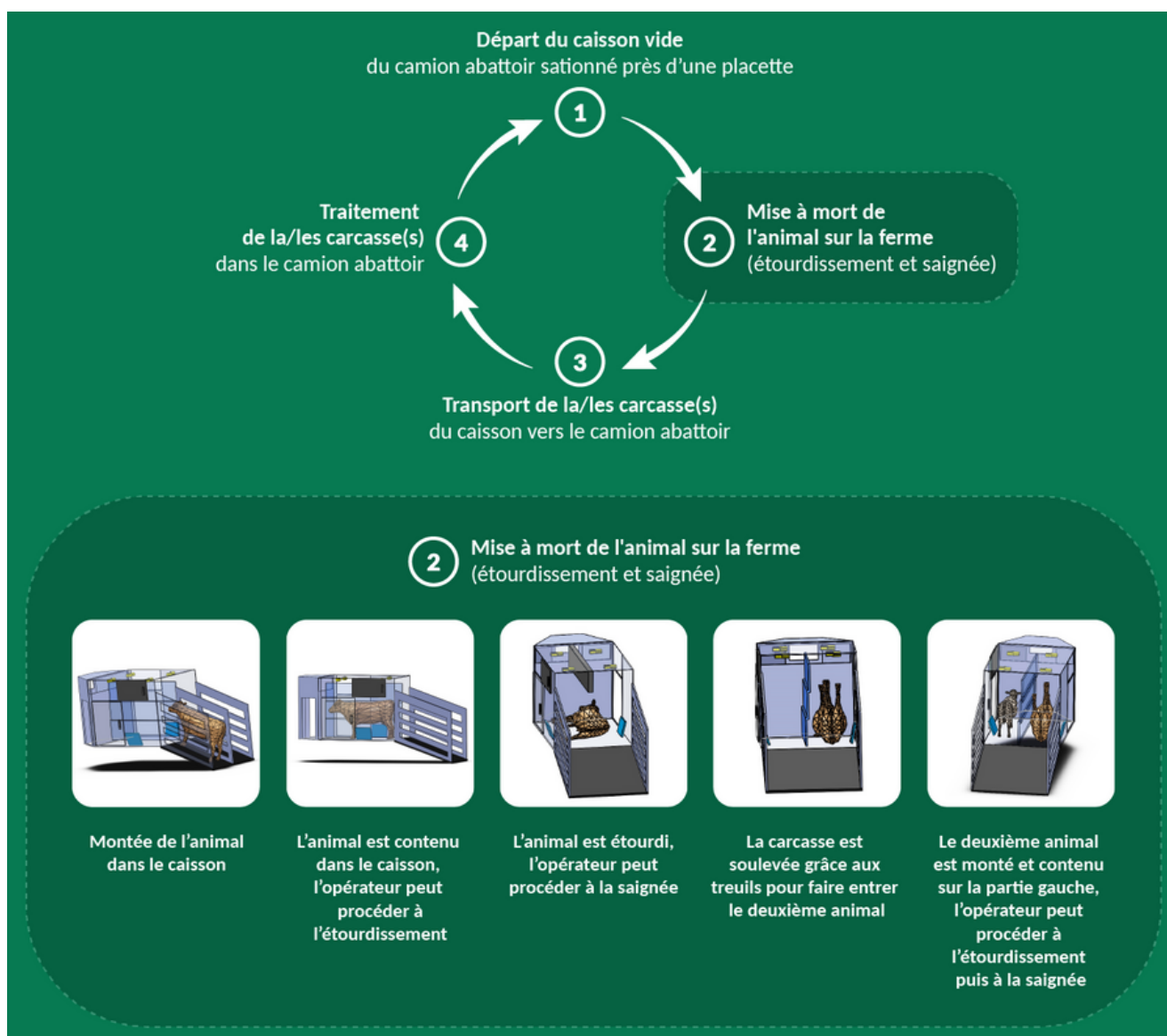
Le collectif d'éleveur engagé au démarrage du projet est sensiblement le même 4 années plus tard, faisant preuve d'une motivation pérenne vis à vis du projet d'abattage à la ferme.

• Quels types d'outils envisagés et pourquoi ce choix ? Quelle organisation prévue ?

L'association « Abattage à la Ferme Hérault » fonctionne en partenariat avec l'abattoir de Pézenas pour l'usage des caissons d'abattage (1 bovin ; 1 porcin ; 1 petits-ruminants).

Propriété de l'association et exploité par l'abattoir, le caisson d'abattage permet la mise à mort (étourdissement et saignée) à la ferme et conduit ensuite la carcasse à l'abattoir de Pézenas pour les étapes de mise en carcasse (éviscération, ressuage). Une rotation du caisson équivaut ainsi à un aller-retour de l'abattoir à la ferme. Le partenariat avec l'abattoir de Pézenas est encadré par trois conventions. Une autre convention entre l'association et l'éleveur-utilisateur permet de garantir les droits et les devoirs de chacune des parties.

Les éleveurs ont souhaité développer ce dispositif en premier car, moins coûteux, il permet de créer un existant relativement rapidement.



• Quel modèle économique à terme ?

Jusque là, en 2025, les financements obtenus pour l'association visent presque uniquement des dépenses matérielles. L'association a ainsi obtenu un financement de la fondation Carasso, du département de l'Hérault, de la région Occitanie, de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 34, de la Banque des territoires et un appel aux dons réalisé sur la plateforme Miimosa.

Le modèle économique repose sur:

- Des subventions et dons privés pour les investissements dans les outils d'abattage afin de ne pas alourdir le prévisionnel au démarrage de l'activité. Néanmoins, les dotations aux amortissements prises en compte dans le calcul du coût de l'abattage permettront à l'association de réinvestir dans de nouveaux outils sur ses fonds propres.
- Les coûts de fonctionnement du caisson sont auto-financés par l'activité: chaque éleveur-utilisateur du caisson d'abattage règle le tarif de la rotation à l'association (cf détail du tarif plus bas).
- Des charges variables (hormis assurances et dotations aux amortissements) pour ne pas imposer une cadence d'abattage afin de réduire au maximum le stress de l'animal, de favoriser des conditions de travail décentes pour les opérateurs et de respecter scrupuleusement les règles sanitaires.

Le tâcheronnage illustre ce modèle: l'éleveur est rémunéré "à la tâche" pour la prise en charge opérationnelle de l'abattage, permettant ainsi de passer ces frais de personnel au statut de charge variable.

- Un principe d'équité et de solidarité entre les éleveurs : le tarif de la rotation du caisson est le même pour tous les éleveurs utilisateurs du dispositif. Cela signifie que le tarif de l'abattage ne varie pas en fonction de la distance à l'abattoir de Pézenas ou du nombre d'animaux abattus à la ferme dans le caisson. Le tarif fixe du caisson est obtenu par le calcul d'une moyenne des distances parcourues par le caisson en un an permettant ainsi de ne pas pénaliser les éleveurs éloignés de l'abattoir de Pézenas.

Ainsi, le prévisionnel est à l'équilibre selon les calculs suivants :

Année 1 => 120 rotation du caisson bovin / Tarif fixe et unique de 169 € la rotation

Année 2 et suivantes => 153 rotations du caisson bovin/ Tarif unique de 148 € la rotation

Le tarif du caisson d'abattage représente un surcoût pour les éleveurs puisqu'il s'ajoute à la prestation de l'abattoir de Pézenas.

Le tarif du caisson étant fixe, le surcoût pour chaque éleveur varie en fonction du volume abattu (1 ou 2 animaux, adulte ou veau):

Exemple des surcoûts pour N1:

Si < 120 kg/carcasse : + 1,40 € par kg carcasse

Si < 250 et > 120 kg : + 0,67 € par kg carcasse

Si < 300 et > 250 kg : + 0,56 € par kg carcasse

Si < 500 et > 300 kg : + 0,34 € par kg carcasse

Pour les éleveurs, ce surcoût est soit compensé par:

- l'annulation d'autres charges (ex. location d'une bétailière)
- le gain de temps (environ 3h de travail),
- une rémunération liée au tâcheronnage,
- l'augmentation du prix de vente en montrant la valeur ajoutée (projet d'une labellisation "né, élevé et abattu à la ferme").

• Quelle formation pour être apte à abattre ?

Le protocole de formation implique :

- d'obtenir le Certificat de Compétences pour la Protection des Animaux, pour une ou plusieurs espèces
- de se former à l'abattoir de Pézenas aux gestes d'étourdissement et de saignée durant minimum 3 sessions sous la supervision du directeur de l'abattoir ou d'un opérateur expérimenté
- de réaliser plusieurs abattages à la ferme accompagné d'un tâcheron expérimenté et du Responsable de Protection Animale de l'abattoir de Pézenas

Pour le moment et cela représente une difficulté pour le projet : un seul éleveur s'est formé et est apte à abattre à la ferme de manière autonome.

• Où en est le projet en 2025, quelles perspectives pour la suite ?

- Septembre 2025 : Fin de la phase test et lancement de l'activité en routine du caisson bovin
- Septembre 2025 : Lancement de la fabrication du caisson petits ruminants
- Suite de l'étude préalable à la fabrication du caisson porcin.

Points de vigilance et conseils divers à d'autres groupes, que ce soit pour des projets individuels ou collectifs ?

Pour le modèle économique, tenter de privilégier au maximum les charges variables.

Si possible, maintenir une animation constante du projet pour ne pas perdre de l'énergie et des informations. La personne en charge de l'animation peut accompagner l'instauration de règles de fonctionnement dans le collectif, comme cela se fait dans d'autres types de projets (boutiques de producteurs par exemple)

Tenir les administrations (DDPP et DGAL) informées des avancées des conceptions des outils, se faire accompagner d'experts et demander le maximum de conseils à des groupes sur des projets similaires.

